



Bulletin municipal d'information

Bulletin municipal d'informat MARS 2023 L'ÉCHOU POÉT





Page 2	Mot du Maire
Page 3	Liste élus et délégations
	Travaux 2022
Page 4	Animations passées
Page 5	Animations passées et à venir
Page 6	Animations à venir

Page 7	Complément annuaire
	Complément association
	Changement adresses email
	Mairie
Pages 8-9	Médiathèque - Ludothèque
Page 10	Nouveauté 2023
Page 11-12	Les déchets
Page 13,14,15	Communication
Page 16	Informations diverses

Le Mot des maires

Mars 2023, une nouvelle équipe se met en place, des modifications, puisque Georges Papegay est élu nouveau maire. Les adjoints, Agnès Rey, Bernard Neau, Marie-Anne Guichard sont renforcés par l'arrivée de Geneviève Givaudan. Certes, les rôles changent, mais l'unité de l'équipe est maintenue.

Les projets restent d'actualité avec pour certains des restrictions et pour d'autres, de nouvelles obligations qui pourraient modifier le calendrier initial.

Nous reprendrons, dès le mois d'avril, les réunions de quartier le samedi matin.

Nous allons et nous devons gérer au mieux, les fortes augmentations des prix des fluides (gaz et électricité) et indirectement avec la conjoncture économique actuelle, toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Nous allons éteindre l'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures du matin courant avril 2023 (l'éclairage sera réactivé si besoin sur les zones concernées par des animations nocturnes). Notre système de vidéo protection sera amélioré en conséquence.

Ce bulletin indispensable à la communication et à la compréhension de la démarche de l'équipe municipale vous est proposé aussi souvent que possible et reste une base d'échanges avec chacun d'entre vous.

Georges Papegay et Bernard Neau

ELECTION MAIRE + ADJOINTS

LE 17/02/2023, il a été procédé à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints :

Maire: Georges PAPEGAY

1er adjoint: Agnès REY

Délégations : Suivi des budgets de la commune ; suivi du réseau d'eau et

d'assainissement; suivi des travaux et entretiens des appartements

communaux; ressources humaines

2ème adjoint: Bernard NEAU

Délégations : travaux et entretien de la voirie ; vidéoprotection ; liaison avec

l'école.

 ${\it 3^{\it eme}}$ adjoint : Marie-Anne GUICHARD

Délégations : affaires sanitaires et sociales ; associations ; culture ;

patrimoine ; attribution des logements. **4**^{ème} **adjoint** : Geneviève GIVAUDAN

Délégations : animation, sport, jeunesse, petite enfance ; suivi AD.

Les travaux 2022

Г	
Acquisition véhicule électrique	26 200,00
Ecole : volet cantine	4 700,00
Numérique : panneau lumineux, borne tactile	
d'affichage	3 0000,00
Rénovation chapelle	15 200,00
Station d'épuration : déversoir d'orage	5 500,00
Bassin "Beaume véran"	61 000,00
Réparation et extension réseau eau potable	12 500,00
Cimetière : élagage et abattage d'arbres	3 700,00
Bâtiment (toiture balp, chaudière)	29 800,00
Télégestion	58 000,00
Réparation concis	22 000,00
Voierie	65 000,00
PLU	4 920,00
Espace à vocation multiple	92 000,00
Etude chemin grange neuve	4 500,00
Matériel (bureau et lits à l'école, chaises à la	
chapelle, climatisation)	4 700,00

Animations passées

11 novembre

Très belle Cérémonie en présence des enfants de notre école accompagnés de leurs enseignantes, de M. Boubarne André porte drapeau et de nombreux poëtains et poëtaines.

La Cérémonie s'est clôturée par un apéritif offert par la mairie.



Noël des enfants

L'arbre de Noël de la commune a eu lieu le 9 décembre 2022 à la salle polyvalente.

Les enfants (accompagnés de leur enseignantes) ont pu bénéficier de 2 films d animation pour petits et grands. Cette après midi récréative a été suivie par la traditionnelle distribution des cadeaux par le Père Noël.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette jolie manifestation.



Téléthon 2022

C'est une équipe motivée qui a participé cette année au TELETHON 2022.

De nombreuses associations ont répondu présentes à cette organisation : « Au fil du temps » ; « Club des aînés » ; « Form and rythm » ; « Comité des fêtes »,

Malgré le mauvais temps, le samedi 3 décembre a été une journée de fête et d'engagement au profit de l'AFM.

Un film d'animation avec goûter a été proposé aux enfants, ainsi qu'une vente de gâteaux, boissons et vin chaud.

La tombola organisée à cette occasion a remporté un vif succès et nous remercions chaleureusement les commerçants du Poët qui ont participé à la vente des tickets ainsi que les généreux donateurs des lots.

Pour clôturer cette manifestation, un feu d'artifice tout en couleurs, offert par la municipalité a illuminé le ciel du village.

Grâce à cet élan de solidarité, une somme de 510 euros a pu être collectée, qui viendra aider l'AFM dans leurs missions de soutien dans la recherche, pour guérir les maladies génétiques rares et les maladies neuro musculaires, ainsi que l'aide aux malades et à leurs familles.



Soirée Théâtre « Avis de passage »

L'association Équi-libre est venue jouer la pièce « Avis de passage » de Jean-Pierre Martinez le 11 février à la salle des fêtes !

Les scénettes de vie quotidienne dans le hall d'un immeuble ont ravi le public!

Crédit photos: Patrice MUIA





Animations passées

Carnaval de l'école

Mardi 7 février après-midi a eu lieu le carnaval de l'école avec la participation des 4 classes et de leurs enseignantes.

Les enfants, vêtus de leur plus beau déguisement, se sont d'abord retrouvés dans la cour de l'école pour un défilé par thème en musique avec présentation de leur piñata sous le regard joyeux de parents venus profiter de ce moment convivial. Par la suite, tout le monde a défilé dans le village pour se rendre à l'espace Durance afin de rendre visite aux aînés présents ce jour-là. Puis retour à l'école pour un goûter partagé avec les crêpes confectionnées le matin par les élèves, les boissons offertes par le club des aînés et les bonbons offerts par la mairie.

Remerciements à la mairie pour la sécurité mise en place pour contribuer au bon déroulement de ce défilé qui a été une belle réussite sous un temps magnifique!





Animations à venir



Salon du bien-être

Sam 29 et dim. 30 avril

Organisé par les Étoiles Poëtaines 06.16.46.27.71

Salle des fêtes

32ème GP cycliste des Mutuelles Alpes du Sud

Organisé par la Roue d'Or sisteronaise

Dim. 7 mai après-midi

Repas dansant avec le sosie officiel de Cloclo

Organisé par les Étoiles Poëtaines

06.16.46.27.71

Sam. 10 juin 19h

Salle des fêtes

Journée festive « Le Poët s'amuse »

Organisée par le Comité des fêtes

06.16.48.00.52

Au boulodrome

Dimanche 25 juin

Complément annuaire

Alimentation

Boulangerie L'atelier des Gourmands

06.45.97.20.01

ldg05300@gmail.com

6h30 13h30 et 16h 19h

Fermé le dimanche et mardi après-midi et mercredi toute la journée

Au fil du temps

Présidente: Marine SERREAULT

06.82.79.47.95

lepoetaufildutemps@gmail.com

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

Garde d'enfants

Duvouldy Laurence: 06.17.90.24.51

Complément association

L'association « Au fil du temps « a changé de bureau.

Marine Serreault, présidente, sera assistée de Thimothée Blanc en tant que trésorier et de Jean-Pierre Pellegrini en tant que secrétaire, pour la réalisation de projets pour sauvegarder et promouvoir le patrimoine du village.

Changement des adresses email Mairie

Le Maire : maire@mairielepoet.fr

Secrétariat Général (Mme Véronique BARBÉ) : sg@mairielepoet.fr

Accueil et Agence Postale (Mme Elodie CAMOULES) : accueil-ap@mairielepoet.fr

Secrétariat (Mme Anne VANDEN NESTE) : secretariat@mairielepoet.fr

Médiathèque-Ludothèque (Mme Marie-Julie AILLAUD) : nouvel email à venir....

La médiathèque ludothèque

L'année 2022 a été une année bien remplie! La preuve en est les statistiques annuelles ci-dessous!

Alors merci à toutes et tous, lecteurs, joueurs, apprentis-couturiers, fans d'Harry Potter, Piou-pious...

Vos visites, sourires, remerciements, votre fidélité nous donnent de l'énergie et l'envie de continuer comme ça !

Le programme du printemps 2023 est prêt, vous le trouverez sur la page de droite!

Il y en aura pour les petits, les moyens, et les grands ; il y aura de l'apprentissage, du jeu, des lectures, des échanges, le tout dans une ambiance sympathique et conviviale.



La médiathèqueludothèque Cherche un-e bénévole

Vous aimez lire, jouer, échanger?

Vous avez du temps et envie de faire partir d'une chouette équipe ?

Alors venez en parler à Marie-Julie, qui vous expliquera le fonctionnement et les engagements à respecter.

La médiathèque ludothèque

Les Piou-pious de la biblio '



Mardis 2 mai et 9 mai 10h - 11h

Sur inscription

Ateliers couture « Prépare tes vacances »

Mercredis 10 mai et 7 juin

14h30 - 16h30

Sur inscription



Soirée Numérique « Réseaux sociaux »

Vend. 12 mai

19h - 20h30

À la salle des fêtes



Inscription conseillée (pour le maintien de la soirée)

Aide au numérique

« Posez vos questions aux conseillers »



Mardi 16 mai 14h 16h30 Sur inscription

Printemps 2023

Apéros'Dés

Jeudis 25 mai, 8 et 22 juin, 6 et 20 juillet

18h30 -20h

Chez Mattoo



Soirée Jeux ados / adultes

(à partir de 11 ans)

Vend. 26 mai

19h30 - 23h

À la salle des fêtes

Ins. Conseillée (pour le maintien de la soirée)

Aide au numérique

« Posez vos questions aux conseillers »

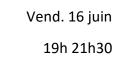
Mardi 13 juin

14h 16h30

Sur inscription



Blabla'livres mi-challenge



Ins.conseillée



Nouveauté 2023



RÈGLEMENT 2023 CONCOURS: JARDINS, BALCONS FLEURIS, ET POTAGERS

Article 1: Objet du concours

Le concours a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants du Poët en fleurissant les façades, balcons et jardins de leurs habitations, participant ainsi à l'embellissement de la commune et contribuant au développement d'un environnement de qualité et à l'amélioration du cadre de vie.

Ce concours comporte 3 catégories :

- Catégorie 1 : Jardin / jardinet Catégorie 2 : balcon / terrasse
- Catégorie 3 : potager

ARTICLE 2 : Conditions de participation
Ce concours, gratuit, s'adresse à tous les habitants de la commune, résidant en maison individuelle ou en habitat collectif, exception faite des membres du jury et des élus de la

ARTICLE 3 : Modalités d'inscription Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ainsi que dans le Bulletin municipal. Le dépôt des inscriptions se fera de même en mairie. Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 15/05/2023.

ARTICLE 4 : Composition du jury
Le jury est composé d'élus et d'un représentant de l'entretien des espaces verts de la

<u>ARTICLE 5 : Critères de sélection</u> Les éléments pris en compte sont les suivants :

- Aspect général
- Diversité / harmonie / contraste / couleurs / ambiance / originalité
- Critères environnementaux (par exemple, compost/économie d'eau/ paillage/ solutions alternatives au désherbage chimique ...)

<u>ARTICLE 6 : Droit à l'image et informations personnelles :</u>
Les membres du jury peuvent pénétrer, si nécessaire, dans les propriétés des participants, avec leur accord.

Les différents sites pourront être photographiés lors du passage du jury afin de les présenter lors de la remise des prix. L'inscription vaut donc autorisation de prises de vue des créations et exploitation dans le cadre du concours ainsi que dans le cadre de toutes opérations de communication ou de promotion, sans limite de durée.

ARTICLE 7 : Résultats et remise des prix :

Le passage du jury aura lieu au cours de la semaine du 12/06 (catégorie 1 et 2) et courant de la semaine du 24/07 pour la catégorie 3. En remerciement de leur investissement à l'embellissement et amélioration du cadre de vie

de leur commune, les lauréats se verront remettre un prix, par catégorie.

Coupon d'inscription au concours 2023 Balcons, terrasses, jardins fleuris, potagers

Catégorie 1 : jardin	Catégorie 2 : balcon, terrasse
Catégorie 3 : potager	
(plusieurs choix possibles)	
J'atteste avoir pris connaissance des règlement.	conditions de déroulement du concours et approuve le
Signature :	
Coupon d'inscription à retourner rem	pli à l'accueil de la mairie

Les déchets

Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie exceptionnel, alors, préservons nos beaux paysages. Stop aux dépôts sauvages !

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de chacun, les maires et la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'allient pour lutter efficacement contre ce fléau avec une simplification des procédures à appliquer pour lutter contre ces incivilités. La pédagogie, d'abord et toujours, mais qui ira jusqu'à la sanction si rien n'est fait avec l'émission d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500€.

LES INCIVILITÉS, ÇA COÛTE CHER!



Les agents municipaux doivent ramasser et trier, tout ce qui est déposé en dehors des colonnes de tri ou des déchetteries...

Ça coûte cher et n'ont-ils pas mieux à faire ?

LE MAIRE PEUT LUTTER CONTRE CES INCIVILITÉS, PAR :

LA PEDAGOGIE

Inciter l'habitant à nettoyer ses dépôts







LA SANCTION

Mettre une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 €

ALORS, À VOS BACS, PRÊTS, TRIEZ!

De plus, par ses missions de gestion des déchets (collecte, traitement, gestion des déchetteries et prévention), la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'implique dans la préservation et la protection de l'environnement et s'engage pour l'optimisation des ressources financières (reprise en régie de la collecte, optimisation des moyens de collecte...), tout cela dans le respect d'un cadre légal complexe.



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Pôle Environnement
26 Hameau des Buisses 05300 GARDE COLOMBE
04 92 66 25 49 /// www.sisteronais-buech.fr /// environnement@sisteronais-buech.fr

Les déchets

L'aspect financier est impacté par une volonté du législateur de réduire l'enfouissement. Cette volonté se traduit par des hausses des coûts liés à cette activité qui augmentent crescendo ces dernières années :

- La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) payée à l'état à chaque tonne enfouie est passée de 12€ la tonne en 2020 à 24€ la tonne en 2019 et passera à 65€ la tonne en 2025,
- Le coût de traitement des déchets,
- Le gasoil, ...

Tout augmente. La tonne de déchets enfouie atteint aujourd'hui 340€ contre 300€ en 2019. Et cela augmente si vite que nos gestes de tri ne sont, malgré tout, pas assez performants pour endiguer les coûts.

Heureusement, entre le 1^{er} semestre 2020 et le premier semestre 2022, il est constaté une hausse de 14% des emballages collectés. Bravo donc, à tous les habitants qui s'impliquent à nos côtés pour réduire le volume de déchets enfouis et qui favorisent ainsi leur tri et leur recyclage. D'ailleurs, les nouvelles consignes de tri vont vous simplifier la vie. Vous n'aurez plus besoin de réfléchir à la destination du bouchon de la bouteille de lait, du pot de yaourt ou encore du film alimentaire : « Tout ce qui emballe va aux emballages » (colonne jaune).



Toutefois, contrairement aux messages qui ont été diffusés par le passé, et vu les hausses de taxes et de coût de traitement, trier ne peut plus faire baisser la facture mais ne pas trier la fera tout simplement exploser!

L'équipe du pôle environnement de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'engage à optimiser les coûts et à vous faciliter l'acte de tri pour améliorer nos performances, pour prendre en compte les enjeux environnementaux et financiers.



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch Pôle Environnement 26 Hameau des Buisses 05300 GARDE COLOMBE

Communication

LE POET HAUTES-ALPES



Inscription liste de diffusion et télé alerte

Mesdames, Messieurs,

Le Maire.

Afin de recevoir par mail les informations de la mairie, ou de la médiathèque, le bulletin municipal je vous invite à compléter le bulletin ci-dessous et à le retourner en mairie.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur la liste d'alerte téléphone, sms ou mail.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Nom*:	
Date de naissance :	
Adresse*:	
Code postal* Commune*:	
Tél. fixe :	
J'autorise la médiathèque/ludothèque et la mairie du Poët à envoyer par mail:	
• Le bulletin municipal de la mairie du Poët :	on
• Des informations de la médiathèque par mail :	on
Des informations de la mairie du Poët : □ Oui □ No	
Je souhaite m'inscrire sur la liste de télé alerte□ Oui □ No	on
Je souhaite recevoir les alertes □ par mail □par SMS □ par app	el
Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité votre ins aux envois par courrier électronique d'informations de la mairie et/ou la médiathèque du Poët. La mairie et la médiathèque du Poët sont les responsables du traitement et les destinataires des données sont les administratifs municipaux de la commune du Poët. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de européenne. Conformément au Règlement général de Protection des Données, RGPD, et à la Loi informatique et informatique modifibénéficiez d'un droit d'accès, de rectification des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sor données après votre décès. L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse suivante : M Poët – 22 route Napoléon – 05300 LE POËT, ou par mail à l'adresse sg@mairielepoet.fr .Vous pouvez aussi contacter le De la Protection des Données de la Mairie du Poët à l'adresse 22 route Napoléon – 05300 LE POËT. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris c www.cnil.fr).	services l'Union ée, vous t de vos fairie du élégué à
Date: Signature:	

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15.

■22 Route Napoléon -05300 LE POËT

 ${\it Monsieur le Maire}: \underline{{\it maire@mairielepoet.fr}} \ {\it Secr\'etariat}: \underline{{\it sg@mairielepoet.fr}}$

Jeudi 09/03/2023 : Cérémonie de Départ en retraite de nos boulangers





Ce jeudi 09/03/2023, de nombreux poëtains étaient présents pour mettre à l'honneur Claudine et Alain qui ont œuvré au sein de la commune pendant plus de 30 ans.

Cette cérémonie était empreinte d'émotion, petits et grands les remerciant pour leur travail et leur gentillesse.

Nous souhaitons à Claudine et Alain une bonne et heureuse retraite bien méritée.





Bienvenue à Jean-Rémi et Stef qui ont déjà conquis les poétains par leur gentillesse, leurs bons pains et leurs succulentes pâtisseries.

Communication

INTRAMUROS: Application de proximité

L'application IntraMuros vous permet d'être **informé-e-s**, **alerté-e-s** sur les événements de la vie locale

Vous recevrez directement vos alertes sur votre smartphone. Vous accéderez au **journal** de la commune, aux événements de votre **bassin de vie** et aux points d'intérêt **touristique**.

Vous pourrez utiliser les services que la commune met à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.





Courant 2023, le site internet et le panneau lumineux feront peaux neuves!

Plus dynamiques, colorés, clairs....

De plus, une borne tactile sera installée devant la mairie pour remplacer les panneaux d'affichage papier!

Cette borne sera simple d'utilisation afin que tout le monde puisse accéder aux informations municipales.

Informations diverses à finir

Mairie et Agence Postale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

04 92 65 70 11

N° urgences: 06 34 55 01 45

sg@mairielepoet.fr

Site Internet: http://lepoet-hautes-alpes.com



Page « Mairie du Poët Officiel »

Groupe « Entre Poëtains et Poëtaines... »

Un ordinateur avec accès internet et impression noir et blanc est mis à disposition gratuitement par La Poste à l'accueil.

Médiathèque / Ludothèque

Lundi 9h30 - 11h30 Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h Jeudi 16h30 - 18h30 Vendredi 16h30 - 19h30.

04 92 21 83 58

bibliotheque@lepoet-hautes-alpes.com



Page « Médiathèque/ Ludothèque du Poët »



« mediatheque_ludotheque_poet »

Cantine Garderie

04 92.49.63.84

<u>École</u>

04.92.65.71.27

Permanence de M. le Maire et des adjoints

Sur rendez-vous pris en mairie.

Bon à savoir

Vous pouvez déposer au secrétariat de la mairie vos piles usagées, vos cartouches d'encre et matériel d'écriture.

Directeur de la publication : Georges PAPEGAY - Rédaction : Commission animation médiathèque et communication.

Crédit photos : Mairie du Poët